

OFFRE D'EMPLOI

Aide-soignant soins résidentiels
personnes âgées (h/f/x)

N/RÉF

CPAS de Binche - Aide-soignant
soins résidentiels personnes âgées
(h/f/x)

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Laurence.libert@cpasbinche.be

PAGE
1/4

POSTE À POURVOIR :

Aide-soignant soins résidentiels
personnes âgées (h/f/x)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Catégorie de métier :

Intermédiaire

Lieu de travail :

Résidence « Jeanne Mertens »
Rue du Moulin Blanc, 15
7130 Binche

Votre fonction :

Mission :

Soutenir les infirmiers en donnant des soins globaux (soignants, infirmiers et psychosociaux) à un groupe de résidents attribués afin de soutenir, d'améliorer ou de rétablir leur santé et leur bien-être et de favoriser leur autonomie.

Activités / Tâches :

- Effectuer des tâches soignantes et infirmières déléguées telles que prévues dans le plan de soins et dans les limites légales autorisées :
 - Exécute, dans une équipe structurée, des actes infirmiers délégués ;
 - Mesure les paramètres vitaux et biologiques selon les directives des infirmiers et leur signale les résultats ;
 - Observe les symptômes et les réactions physiques, psychiques et sociales des résidents et se consulte à ce propos avec les infirmiers et le responsable hiérarchique ;
 - Accompagne éventuellement le médecin traitant lors du tour de salle des résidents ;
 - Stimule et aide les résidents lors des soins corporels et d'hygiène quotidiens (ex. s'habiller, se laver, se raser, effectuer les soins de bouche) ;
 - Veille au confort général des résidents et les aide lors de leur installation dans l'institution ;
 - Accompagne les résidents vers d'autres services pour des examens, traitements et activités spécifiques ;
 - Administre les médicaments qui ont été préparés par l'infirmier ou le pharmacien, en observe les effets et les communique ;
 - Suit l'élimination urinaire et fécale et encadre les résidents lors de visites aux toilettes (ex. place les pannes) ;
 - Soutient les résidents à se lever et à se mettre au lit ;

- Donne l'information nécessaire sur les résidents lors des réunions d'équipe pour assurer la continuité des soins et rapporte ses observations aux infirmiers ;
- Exécuter des tâches ménagères :
 - Distribue les repas et les boissons aux résidents et effectue, si besoin, de petites préparations (ex. tartiner le pain, réchauffer des repas) ;
 - Surveille l'ordre dans les chambres et fait les lits ;
 - S'occupe des affaires personnelles des résidents (ex. plantes, vêtements) ;
 - Prépare les chariots de soins et les range ;
- Participer au soutien psychosocial des résidents et de leurs proches :
 - Est à l'écoute des résidents, discute avec eux et avec leurs proches et favorise les relations familiales en les stimulant à participer à la vie sociale de l'unité ;
 - Encadre et soutient les résidents dans des moments difficiles ou d'émotion (comme l'accompagnement des personnes en fin de vie, forte douleur) ;
 - Participe ou propose de l'aide lors de l'accompagnement d'activités communautaires ;
- Créer un environnement agréable autour du résident :
 - Crée un climat optimal pour les résidents, par exemple en collaborant à des activités de groupe ;
 - Stimule les résidents à établir des contacts sociaux ;
- Effectuer des tâches administratives :
 - Exécute, suivant les directives du responsable hiérarchique, des tâches administratives en soutien à l'unité ;
 - Note les améliorations ou difficultés rencontrées par le résident lors de la réalisation des tâches dans le dossier infirmier ou les signale aux infirmiers.

Se référer au descriptif de fonction IFIC – Code fonctionnel 6372 ci-annexé.

OFFRE D'EMPLOI

Aide-soignant soins résidentiels
personnes âgées (h/f/x)

N/RÉF

CPAS de Binche - Aide-soignant
soins résidentiels personnes âgées
(h/f/x)

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Laurence.libert@cpasbinche.be

PAGE
3/4

PROFIL DU CANDIDAT

Conditions de recrutement :

Classification de fonction IFIC – Code fonctionnel 6372

- Être titulaire soit :
 - D'un brevet de l'Enseignement secondaire supérieur technique ou professionnel en lien avec la fonction (ou assimilé) ;
 - D'un certificat de qualification de sixième année de l'enseignement secondaire supérieur Education sanitaire-Puéricultrice (ou assimilé) ;
- Détenir une attestation d'enregistrement et un numéro de visa du SPF Santé publique ;
- Détenir un numéro INAMI.

Expérience professionnelle :

Disposer d'une expérience dans la fonction constitue un atout.

Connaissances spécifiques :

| | |
|---------------------------|---|
| Informatique | <ul style="list-style-type: none">• Maîtriser l'outil informatique• Pouvoir utiliser le logiciel métier. |
| Expression écrite active | <ul style="list-style-type: none">• Communiquer par écrit de manière correcte des informations ; idées ; opinions en utilisant une terminologie appropriée et sans faute d'orthographe.• Confectionner des rapports ; synthèses ; avis ou tout document écrit nécessaire à la fonction.• Ecrire sans faute d'orthographe. |
| Techniques | <ul style="list-style-type: none">• Maîtriser les techniques en matière de gestion de conflits.• Maîtriser les techniques en matière de gestion d'équipe. |
| Expression écrite passive | <ul style="list-style-type: none">• Comprendre des textes spécialisés ; en décoder les informations principales |

Langue(s) :

Français

Permis de conduire :

Permis B

Qualités personnelles :

Se référer au profil de fonction IFIC – Code fonctionnel 4372 ci-annexé.

OFFRE D'EMPLOI

Aide-soignant soins résidentiels
personnes âgées (h/f/x)

N/RÉF

CPAS de Binche - Aide-soignant
soins résidentiels personnes âgées
(h/f/x)

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Laurence.libert@cpasbinche.be

PAGE
4/4

TYPE DE TRAVAIL

Régime de travail :

½ temps – 18,5h/sem

Horaire :

Un cycle horaire de 6 semaines est établi par le responsable de service qui prend en compte des prestations de matin et d'après-midi par roulement pour l'ensemble du personnel soignant. Le cycle est susceptible de changer en fonction du nombre d'agents qui seraient engagés.

½ temps :

2 horaires de base fixes de 3h42 / jour du lundi au vendredi à prester sans pause obligatoire :

- 7h-10h42
- 16h18-20h

5 horaires fixes alternatifs de 3h42 / jour du lundi au vendredi à prester en fonction des besoins du service afin de maintenir un service continu optimal :

- 7h30-11h12
- 8h-11h42
- 10h42-14h24
- 11h12-14h54
- 12h36-16h18

Sans pause obligatoire

Week-end et jours fériés

Horaires identiques à la semaine : prestation d'un week-end sur deux pour l'ensemble du personnel aides-soignantes, assistantes en soins hospitaliers, infirmières et les éducateurs.

Type :

Contrat à durée indéterminée de remplacement

Rémunération annuelle brute indexée au 1.06.2026 (216,470) sur base du barème IFIC 11.25 : entre 35.095,20€ et 46.131,77€ selon l'ancienneté.

CONTACT

Maison de repos « Résidence Jeanne Mertens »

Rue du Moulin Blanc, 15

7130 Binche

Pour tout renseignement, contactez Madame Laurence Libert à cette adresse email : laurence.libert@cpasbinche.be

Modalités de candidature :

Votre candidature complète doit être transmise auprès de la GRH, à l'attention de Madame Valentine Demirkaya, rue de la Triperie, 16 à 7130 Binche, accompagnée d'un curriculum vitae détaillé, de la copie de votre diplôme et n° de VISA, de la copie de votre carte d'identité et d'un extrait de casier judiciaire récent (-3 mois). L'envoi de votre candidature par courriel à l'adresse recrutement@cpasbinche.be est vivement encouragé. Si votre demande n'est pas accompagnée de toutes les pièces requises, elle ne sera pas prise en considération !

Aide-soignant soins résidentiels personnes âgées

(H/F/X)

Code
6372



11

Objectif général:

Soutenir les infirmiers en donnant des soins globaux (soignants, infirmiers et psychosociaux) à un groupe de résidents attribués afin de maintenir, d'améliorer ou de rétablir leur santé et leur bien-être et de favoriser leur autonomie.

ACTIVITÉS

- Effectuer des tâches soignantes et infirmières déléguées telles que prévues dans le plan de soins et dans les limites légales autorisées

TÂCHES

- Exécute, dans une équipe structurée, des actes infirmiers délégués;
- Mesure les paramètres vitaux et biologiques selon les directives des infirmiers et leur signale les résultats;
- Observe les symptômes et les réactions physiques, psychiques et sociales des résidents et se concerta à ce propos avec les infirmiers et le responsable hiérarchique;
- Accompagne éventuellement le médecin traitant lors du tour de salle des résidents;
- Stimule et aide les résidents lors des soins corporels et d'hygiène quotidiens (ex. s'habiller, se laver, se raser, effectuer les soins de bouche);
- Veille au confort général des résidents et les aide lors de leur installation dans l'institution;
- Accompagne les résidents vers d'autres services pour des examens, traitements et activités spécifiques;
- Administre les médicaments qui ont été préparés par l'infirmier ou le pharmacien, en observe les effets et les communique;
- Suit l'élimination urinaire et fécale et encadre les résidents lors de visites aux toilettes (ex. place les pannes);
- Soutient les résidents à se lever et à se mettre au lit;
- Donne l'information nécessaire sur les résidents lors des réunions d'équipe pour assurer la continuité des soins et rapporte ses observations aux infirmiers;
- Distribue les repas et les boissons aux résidents et effectue, si besoin, de petites préparations (ex. tartiner le pain, réchauffer des repas);
- Surveille l'ordre dans les chambres et fait les lits;
- S'occupe des affaires personnelles des résidents (ex. plantes, vêtements);
- Prépare les chariots de soins et les range;
- Est à l'écoute des résidents, discute avec eux et avec leurs proches et favorise les relations familiales en les stimulant à participer à la vie sociale de l'unité;
- Encadre et soutient les résidents dans des moments difficiles ou d'émotion (comme l'accompagnement des personnes en fin de vie, forte douleur);
- Participe ou propose de l'aide lors de l'accompagnement d'activités communautaires;
- Crée un climat optimal pour les résidents, par exemple en collaborant à des activités de groupe;
- Stimule les résidents à établir des contacts sociaux;
- Exécute, suivant les directives du responsable hiérarchique, des tâches administratives en soutien à l'unité;
- Note les améliorations ou difficultés rencontrées par le résident lors de la réalisation des tâches dans le dossier infirmier ou les signale aux infirmiers;

- Exécuter des tâches ménagères

- Participer au soutien psychosocial des résidents et de leurs proches

- Créer un environnement agréable autour du résident

- Effectuer des tâches administratives

Aide-soignant soins résidentiels personnes âgées

(H/F/X)

Code
6372



11

CRITÈRES

Connaissance et savoir-faire

- Formation conforme aux exigences légales d'application pour l'exercice de la fonction;
- Connaît les procédures et le fonctionnement de l'unité de soins;
- Possède une connaissance des actes administratifs simples;
- Période de familiarisation: 3 - 6 mois

Gestion d'équipe

- Pas d'application;

Communication

- Possède des aptitudes à l'écoute;
- Discute avec les résidents et leurs proches et en réfère aux infirmiers;
- Se concerta avec les collègues en ce qui concerne l'organisation journalière du travail;
- Prend part à la concertation multidisciplinaire et fournit des informations au sujet de l'état de santé des résidents aux collègues;

Résolution de problèmes

- Signale des problèmes concernant les résidents au responsable hiérarchique et aux collaborateurs de l'unité de soins;
- Contacte le responsable hiérarchique en cas de problèmes pratiques;

Responsabilité

- Participe à l'optimisation du bien-être des résidents suivant les directives du responsable hiérarchique et/ou de l'infirmier;
- Discute de l'état de santé des résidents avec les collègues, le responsable hiérarchique, les infirmiers et les autres dispensateurs de soins;

Facteurs d'environnement

- Contact direct quotidien avec la saleté, les mauvaises odeurs, la poussière ou les excréments de personnes;
- De lourdes charges doivent être quotidiennement déplacées;
- Contact régulier avec des maladies contagieuses;
- L'exercice de la fonction requiert une position debout prolongée;
- Les activités exigent de faire appel quotidiennement à la force ou de travailler dans une position inconfortable;
- Contact personnel quotidien avec la maladie, la souffrance ou la mort;
- Contact régulier avec des personnes verbalement ou physiquement agressives;



L'IFIC VOUS INVITE A LIRE ATTENTIVEMENT LES INFORMATIONS SUIVANTES :

- O A L'EXCEPTION DES TITRES DE FONCTIONS PROTÉGÉS PAR LA Législation, les titres des fonctions sectorielles sont strictement indicatifs, c'est-à-dire qu'ils servent uniquement à faciliter l'identification des fonctions au sein de l'éventail sectoriel (grâce à un titre choisi sur base de l'usage majoritaire constaté). Cependant, un même titre de fonction peut parfois recouvrir des réalités différentes sur le terrain. Donc, seul le contenu (et non le titre) de la fonction peut et doit servir de base pour l'attribution d'une fonction sectorielle.
- O PAR SOUCIS DE LISIBILITÉ, nos descriptions de fonctions sont rédigées au masculin. Cependant, l'ensemble de descriptions de fonctions s'applique à tous les genres (M/F/X).
- O LES ÉLÉMENTS SUIVANTS sont considérés comme étant la norme pour l'exercice de toutes les fonctions et ne sont donc pas décrits/rappelés au sein de chaque description de fonction, sauf lorsqu'ils constituent une part spécifique de l'activité :
 - Le respect de la légalité est la norme pour toutes les fonctions, qui doivent s'exercer conformément aux modalités et conditions prévues dans les différentes sources légales, réglementaires ou conventionnelles d'application tant au niveau sectoriel qu'institutionnel (législations, codes, conventions, procédures, protocoles, etc.).
 - Le respect de la confidentialité ou du secret professionnel dans l'exercice de la fonction: s'appliquent à tous conformément à la législation relative au contrat de travail (Article 17, 3°, de la loi du 3 juillet 1978)
 - La collaboration aux projets et le soutien des collègues font partie de l'exercice normal de toute fonction (ex : entraide ponctuelle, accueil et accompagnement de jobistes ou nouveaux collègues, participation aux réunions d'équipes, etc.)
 - La participation à la vie sociale de l'institution fait partie de l'exercice normal de toute fonction (ex: participation à l'organisation d'évènements internes).
 - Le maintien des connaissances : les titulaires de la fonction sont amenés tout au long de leur carrière à s'adapter aux évolutions de leur métier (ex : en suivant les formations organisées par l'employeur, en se tenant au courant des évolutions du métier ou en réalisant des recherches documentaires dans leur domaine d'activité). Le niveau de formation requis pour l'exercice d'une fonction sectorielle repris à la rubrique « connaissance et savoir-faire » englobe la formation en tant que telle ainsi que la formation continue légalement obligatoire pour l'exercice de la fonction en question.

